

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bourgeois de Pully, de Lausanne, du Mont et de Vevey, Jules Verrey était né à Lausanne le 15 juin 1882. Il fit de 1904 à 1909 ses études d'architecte à Lausanne, Paris, Oxford et obtint son diplôme d'architecte le 7 août 1908 à Munich ; il s'établit à Lausanne comme associé de l'architecte Heydel de 1909 à 1916, puis comme associé de son père, à la rue Agassiz, de 1916 à 1928, puis seul dès la mort de son père.

Il a été président honoraire de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes et présida en 1924 son cinquante-naire ; il a été dès 1933 président de l'Union des bourgeois de Lausanne ; il a fondé en 1934 et fut président puis président d'honneur du groupe franco-suisse d'études fluviales du bassin du Léman.

Il était membre de la Confrérie des Vignerons dès 1924 et membre de l'Abbaye de l'Arc. On lui doit un ouvrage « Cent cottages et villas anglais », paru en 1913 chez Jean Biedermann. Il a été également l'initiateur et le président d'un « Groupement des intérêts immobiliers de Lausanne ». Il avait porté la casquette de Belles-Lettres.

CARNET DES CONCOURS

Construction d'une nouvelle maison d'école à Orsières (Valais).¹

Jugement du jury.

Le jury, composé de MM. K. Schmid, Ch. Dubelbeiss, C. Beson, architectes et de MM. C. Pouget et H. Rausis, s'est réuni le 27 décembre 1943. Ses décisions furent les suivantes :

1^{er} prix, 2000 fr., M. L. Praz, architecte, à Sion.

2^e prix, 1700 fr., M. M. Zwissig, architecte, à Sierre.

3^e prix, 1300 fr., MM. M. et D. Burgener, architectes, à Sierre.

Le jury a en outre proposé l'achat de sept autres projets pour un prix variant de 900 à 500 fr.

¹ Nous publierons dans l'un de nos prochains numéros un extrait du rapport du jury et quelques uns des dessins des projets primés (Réd.).



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 3 5426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

1. Ingénieur ou technicien. Isolations thermiques et phoniques. Suisse orientale.
3. Jeune technicien. Installations sanitaires et chauffage. Suisse orientale.
5. Jeune chimiste. Analyses anorganiques. Laboratoire scientifique. Suisse orientale.
7. Technicien. Installations mécaniques, outillage. Nord-ouest de la Suisse.
9. Ingénieur. Connaissances commerciales. Vente, Suisse et étranger. Langues. Age : de 30 à 40 ans. Nord-est de la Suisse.
11. Technicien électricien. Haute fréquence. Maison spécialisée en appareils radio. Zurich.
13. Technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Fabrication de machines de Suisse orientale.
15. Technicien électricien. Projets et exécution d'installations électriques à courant fort et courant faible. Bureau militaire. Engagement civil.
17. Plusieurs techniciens et dessinateurs. Chauffage et ventilation. Bureau militaire. Engagement civil.
23. Ingénieur ou technicien électricien. Transformateurs, plateformes d'essais. Suisse centrale.
25. Technicien électricien. Concession téléphonique A. Zurich.
27. Jeune technicien électricien. Bureau d'études. Langues : allemande et française, parlées et écrites. Fabrication d'appareils électriques. Suisse centrale.
29. Technicien. Correspondance commerciale. Langues allemande et française parlées et écrites. Véhicules automobiles. Nord-est de la Suisse.
31. Ingénieur. Essais de matériaux et métallographie. Suisse orientale.
33. Technicien électricien. Age : jusqu'à environ 35 ans. Grande fabrication de machines de Suisse orientale.
35. Deux dessinateurs mécaniciens. Grande fabrication de machines de Suisse orientale.

(Suite page 5 des annonces.)

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION - NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne.

Cours de soudure électrique à Baden.

La Société anonyme Brown, Boveri & C^{ie} a été l'une des premières maisons du continent qui a organisé, en 1925-26, des cours pour la soudure électrique dans ses usines de Baden. Ces cours jouissent d'une telle réputation que leur fréquence est devenue toujours plus forte. Les locaux ne suffisant plus pour accueillir les intéressés, la Maison a construit, au début de cette année, une nouvelle école de soudure. Celle-ci a été inaugurée fin octobre et dispose de 25 postes.

Chaque cours peut donc accepter 25 participants, ce qui permet de mettre un poste à disposition de chacun pour toute la durée d'un cours.

Le cours 172 aura lieu du 7 au 10 février 1944 en langue allemande.

Le cours 173 aura lieu du 14 au 17 février 1944 en langue française.

Le cours 174 aura lieu du 28 février au 2 mars 1944 en langue allemande.

Tous les métaux soudables y sont traités en théorie et en exercices pratiques. Le cours se termine par une visite des Usines Brown, Boveri, dans lesquelles 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (sans les 25 postes de l'école).

Demandez le programme des cours à la S. A. Brown, Boveri & C^{ie}, Service 4^e-S, à Baden.

Indicateur des frais d'éclairage.

Il n'y a que peu de consommateurs qui arrivent à se faire une idée exacte des frais de la lumière électrique. Ces frais sont en géné-

ral estimés trop haut, ce qui explique en partie l'usage fréquent de lampes électriques trop faibles. Si l'on donne toutes indications utiles au consommateur, celui-ci sera prêt à améliorer un éclairage insuffisant.

Pour éviter le calcul des frais de l'éclairage, la S. A. OSRAM a construit un indicateur des frais d'éclairage qui permet de lire le coût d'une heure d'éclairage pour toutes les lampes de 25 à 150 Dlm et pour les différents tarifs d'énergie. L'indicateur donne pour divers tarifs les frais de l'heure d'éclairage pour les diverses puissances des lampes, et cela par simple rotation d'un disque en carton.

Sur le revers de l'indicateur se trouvent notées les puissances des lampes recommandées pour les différentes pièces d'un appartement. Un tableau indique encore quelle puissance de lampe doit être choisie comme éclairage additionnel localisé.

Étanchement des tunnels sur la ligne du Gothard.

Sous ce titre, au numéro de décembre 1943, de la Revue Sika (Geerenweg 9, Zurich), M. le Dr R. Streuli, ingénieur, rappelle avec quels succès furent exécutés depuis de nombreuses années divers travaux d'étanchement des voûtes des tunnels de la ligne du Gothard. Il s'est agi de lutter par un rejointoyage judicieux des maçonneries contre l'action d'eaux corrosives ou sélénite ses ayant provoqué d'importants dégâts aux mortiers primitivement appliqués. Le présent exposé ne donne pas seulement un aperçu des méthodes appliquées mais fait état également des résultats des contrôles effectués après de nombreuses années et ayant démontré l'opportunité et l'efficacité des mesures prises.